



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

timbres

Question écrite n° 3613

Texte de la question

M. Yves Fromion appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à l'industrie sur le souhait du mouvement rotarien de marquer son centième anniversaire en février 2005 par l'émission d'un timbre-poste durant cette année-là. Le ministère des postes a émis, en France métropolitaine, un seul et unique timbre en 1955 à l'occasion du cinquantième anniversaire du mouvement rotarien. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions sur cette demande d'émission d'un timbre en 2005 qui célébrerait le centenaire de ce mouvement.

Texte de la réponse

Les émissions de timbres-poste sont groupées en programmes annuels dont la composition est fixée par arrêté ministériel, au cours de l'année précédant celle de leur exécution, après avis de la commission des programmes philatéliques chargée d'opérer une sélection parmi toutes les suggestions reçues. Cette demande, dont il a été pris note, sera examinée par la Commission lors de la préparation dans le courant de l'année 2004, du programme à réaliser en 2005. Toutefois, l'échéance étant encore très lointaine, il n'apparaît pas actuellement possible d'apporter d'autres précisions. Mais bien entendu, l'honorable parlementaire sera informé, le moment venu, de la suite qui aura pu être donnée à son intéressante proposition.

Données clés

Auteur : [M. Yves Fromion](#)

Circonscription : Cher (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3613

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 2002, page 3320

Réponse publiée le : 2 décembre 2002, page 4644